

Préparer sa transmission



	J - 5 ans	J - 3 ans	J - 2 ans	J - 12 mois	J - 6 mois	J - 4 mois	J - 1 mois	Le plus tôt possible après la cession
Exploitation	☐ Opter pour une « Visite Transmission » ☐ Elaborer des scenarii de transmission ☐ Maintenir un potentiel transmissible (SAU, bâtiments, etc.) ☐ Préparer les investissements des dernières années ☐ En cas de Plus-Values, envisager avec son fiscaliste la création d'une société		☐ Réaliser une évaluation de l'exploitation ☐ Rechercher un futur lieu d'habitation	 □ Négociation auprès des assurances et pour tout autre contrat renouvelé annuellement □ Faire estimer les biens 			☐ Prévoir les formalités comptables du dernier exercice	☐ Réaliser les actes de transfert ☐ Clôtures des comptes, des assurances, etc. ☐ Transfert des DPB avant le 15 mai suivant la cession
Foncier			☐ Evaluer la possibilité de cession du foncier ☐ En cas de mutation des terres, demander les bulletins de mutation à la MSA	☐ Informer les propriétaires du départ à la retraite ☐ Rencontre des propriétaires avec le repreneur				
Repreneur			☐ Rechercher activement un repreneur ☐ Inscription au RDI	☐ Réfléchir à un contrat de parrainage ☐ Négociations avec le repreneur	☐ Etablissement et enregistrement d'un compromis			
Retraite			☐ Etudier ses droits à la retraite avec la MSA	☐ Préparer son relevé de carrière avec la MSA		☐ Déposer le dossier de demande de retraite à la MSA		
Aides			☐ Etudier les dispositifs d'aides à la transmission	☐ Déposer les demandes d'aides à la transmission				
CFE		☐ Renvoyer à la Chambre d'Agriculture la DICA						☐ Déposer la Déclaration de Cessation d'Activité auprès du CFE de la Chambre d'Agriculture
Informer son entourage professionnel								
Les voisins : L'entraide entre voisins est pratiquée. Elle doit se poursuivre avec l'arrivée du repreneur pour faciliter son intégration.								
_	ropriétaires : opriétaire doit être associé à la démarch	ne. La présentation du reprer	neur est primordiale pour la réu					